

A2-CM
Société par actions simplifiées unipersonnelle
Au capital de 6 000 euros
Siège Social : 17, Route de Creil
95340 BERNES SUR OISE
510 689 458 RCS PONTOISE

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2025

L'an deux milles vingt-cinq, le 15 septembre, à 8 heures, l'associé unique s'est réuni au siège social, 17 Route de Creil 95340 BERNES SUR OISE sur convocation faite conformément aux dispositions des statuts.

Est présent :

Monsieur Yoan LAIMET, propriétaire de 100 parts sociales,

L'assemblée est présidée par Monsieur Yoan LAIMET en sa qualité de Président.

Ordre du jour

- Transfert du siège social au 17, bis Boulevard Lebegue 60530 NEUILLY EN THELLE.

Résolutions

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire (AGE) des associés décide de transférer, à compter du 01 Octobre 2025 le siège social au 17, bis Boulevard Lebegue 60530 NEUILLY EN THELLE.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Comme conséquence de la décision prise sous la première résolution, l'assemblée décide de modifier, de la manière suivante, l'article 4 des statuts :

ART. 4- Siège social.

Le premier alinéa de cet article est annulé dans sa forme initiale figurant dans les statuts et sera désormais rédigé de la manière suivante :

Le siège social est fixé au 17, bis Boulevard Lebegue 60530 NEUILLY EN THELLE.

Le reste de l'article demeure sans changement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des associés confère tous pouvoirs :

- au président avec faculté de se substituer tout mandataire de son choix à l'effet d'accomplir toutes formalités requises par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent ;
- au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération, en vue de toutes formalités pouvant être effectuées par une personne autre que le gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 8 heures 15.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président.

Monsieur Yoan LAIMET

A2-CM

17, route de Creil

95340 BERNES SUR OISE

Tél. 09 84 17 32 14

contact@a2-cm.fr

Siret 510 689 458 00030